

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 49 (1952)
Heft: 10

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Copie de la circulaire aux Présidents des sections de la SAR afin de déterminer les stocks de miel contrôlé encore disponibles

Monsieur le Président,

Nous vous serions obligés de faire connaître au soussigné, d'ici au 20 octobre 1952 dernier délai, les *stocks de miel contrôlé*, récolte 1952, encore disponibles parmi les membres de votre section. Ces renseignements nous sont indispensables si nous voulons, selon décision prise par la Fédération des Sociétés suisses d'apiculture, intervenir auprès de nos autorités fédérales afin d'assurer à nos miels un écoulement normal. Sans réponse de votre part, nous en déduirons que tout le miel contrôlé dans votre section a été vendu.

Vous comprendrez l'importance que nous attachons à votre réponse et dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos plus cordiales salutations.

Le Président de la SAR : Paul MEUNIER.

Avis du Comité Central

Prix des miels de 1952

La Fédération des Sociétés suisses d'apiculture réunie à Davos les 6-7 septembre dernier a décidé le maintien du prix de gros des miels 1952, à Fr. 6.20.

La marge du grossiste au détaillant est portée de Fr. 0,20 à 0,40 par kg.



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour octobre 1952

Avec octobre commence la saison morte au rucher. En effet, dès maintenant, l'activité de l'apiculteur, ainsi que celle de ses abeilles seront extrêmement réduites. Tous les travaux apicoles à l'intérieur des ruches doivent être terminés. Chaque ruchée a reçu en son temps le complément de nourriture qui lui permettra un bon hivernage tout en lui assurant un garde-manger bien garni pour le printemps. Les colonies faibles et les nuclei ont été réunis ou resserrés et occu-

pent un logis en rapport avec leur force. Si la capacité du logement est trop grande, les abeilles s'épuisent en vains efforts pour maintenir une température convenable, consomment beaucoup, surchargent leurs intestins des résidus de cette consommation, ce qui souvent provoque finalement la dysenterie. Au contraire, resserré et bien pourvu de bonnes provisions operculées, le nucleus peut affronter sans dommages les rigueurs d'un long hiver. Tout au plus, pourra-t-on prendre soin de le rentrer dans un local obscur, bien aéré et à basse température pendant les très grands froids (température du local 3 à 5°).

Mon cher débutant, en resserrant vos colonies, vous avez retiré nombre de vieux rayons mal en point qui ne peuvent reprendre place dans vos ruches. Profitez d'un moment de loisir pour les fondre ainsi que vos opercules (qui ont été lavés) et tous les déchets de cire recueillis au cours des visites. Votre cire sera à l'abri de la fausse teigne qui ne s'attaque que fort rarement à la cire en pain, car elle ne saurait y trouver les débris azotés qu'elle recherche dans les vieux rayons ou dans la nourriture du couvain. Cette année, les dégâts de la larve de ce papillon ont été particulièrement importants, aussi faut-il être très vigilant et surveiller avec beaucoup d'attention les armoires à cadres. Bien rarement cependant, l'apiculteur est installé et outillé pour fondre sa cire. En utilisant des moyens de fortune, il reste toujours un % élevé de cire dans les déchets. C'est pourquoi, nous nous faisons un devoir de recommander à celui qui ne possède pas une chaudière spéciale d'envoyer vieux rayons, déchets et opercules au fabricant, dès qu'il aura fait sa révision d'automne et le tri des cadres. Plus de fausse teigne à craindre, et il recevra en échange de belles feuilles qui feront la joie de ses essaims et colonies de 1953.

Dernièrement, lors d'une discussion avec un de nos fabricants de cire gaufrée des plus sérieux, j'ai appris (on apprend à tout âge) que le cérificateur solaire dénaturait la cire et qu'elle perdait, lors de son exposition au soleil, non seulement sa couleur, mais son parfum et plusieurs autres propriétés. Cette manière de fondre la cire serait donc à déconseiller. Ayant utilisé le cérificateur solaire pendant de nombreuses années, puis abandonné à cause de ses trop nombreux inconvénients, je pense que ceux qui le mettront de côté ne le regretteront pas, ni même cet apiculteur qui y met fondre ses vieux rayons afin de pouvoir réutiliser les fils pour la pose d'une nouvelle cire.

Occupé au rucher à divers travaux pendant tout ce début de septembre, j'ai pu, tout à loisir, examiner le comportement des colonies en cette fin de saison (apicole). Presque toutes avaient encore une belle activité, rentrant, surtout pendant la matinée, avec de grosses pelottes de pollen jaune clair ou orange, récoltées principalement sur le maïs et le lierre. Dans l'après-midi, c'étaient des soleils d'artifices de toute une jeunesse qui voulait s'essayer à voler. En regardant dans le carnet de notes, j'ai pu constater que les plus actives, celles où les abeilles rapportaient le plus de pollen possédaient des reines de l'année. Un peu de curiosité m'a permis de constater

que dans ces colonies il y avait encore quatre et même cinq rayons de couvain compact, serré, de toute beauté, tandis que celles ayant exceptionnellement des reines de plus de deux ans ne possédaient qu'une ou deux petites plaques un peu plus grosses que la main. Et encore avaient-elles été stimulées pendant plus de trois semaines !... Dans les premières, il y a donc certitude d'une belle population de jeunes abeilles pour l'hivernage et d'un bon départ pour la saison à venir. Le nourrissage étant terminé depuis huit jours, les entrées ont été rélargies suivant la force de la colonie, mais maintenues à sept mm de hauteur.

Et maintenant, mon cher débutant, un mot sur la mévente du miel 1952. Bien que la récolte ne soit, en règle générale, pas extraordinaire cette année, nombreux sont les apiculteurs qui, jusqu'à maintenant, n'ont pu écouler leur miel au prix officiel. Hier encore, un collègue qui possède plus de 100 ruches me disait avoir écrit à toutes les maisons dont les adresses ont paru dans le « Journal » de septembre sans avoir pu écouler un seul kilo. Quelques apiculteurs affolés ont vendu et d'autres offrent leur récolte à Fr. 5.50 et même au-dessous. Cette baisse des prix, que rien ne justifie, ne peut que faire le jeu des spéculateurs, et c'est probablement la raison principale pour laquelle les grossistes n'achètent pas. Il est certain que les consommateurs ne profiteront pas eux, de cette baisse, et pour le moment, ils hésitent à faire emplette. Mon cher débutant, le miel bien soigné, logé dans un local frais et sec peut se conserver pendant des années. Faites donc preuve de discipline, d'esprit de société, et ne lâchez votre récolte qu'aux prix fixés officiellement. Surtout, ne vous attirez pas la remarque faite à un gâcheur par un honnête commerçant qui ne voyait pas avec plaisir cette baisse incompréhensible :

— Qu'a-t-il donc votre miel ? Quel défaut lui trouvez-vous ? C'est la marchandise tarée qui est offerte en dessous des prix !...

Gingins, ce 19 septembre 1952.

M. SOAVI.



DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

Une exposition internationale d'apiculture

par *O. Morgenthaler*, Liebefeld

traduit par *P. Zimmermann*

Le 10 juillet dernier eut lieu, dans la salle des marbres du Jardin zoologique d'Anvers, l'ouverture d'une exposition internationale d'apiculture. Le zoo forme, en quelque sorte, le centre de la vie publique de la cité. La société qui entretient le jardin compte plus de